

Commune de Soulangy

CONVENTION D'UTILISATION

2 Route de Caen

DE LA SALLE DES FETES

14700 SOULANGY

Tel : 02 31 90 19 09

Mail : salledesoulangy@orange.fr

Entre, Monsieur le Maire de SOULANGY,

Et

ORGANISATEUR :

NOM Prénom (qualité) : .....

Adresse : .....

Ville : .....

Téléphone : .....

Salle des Fêtes « Pierre DEVAUX » 5 Route de Villers – 14700 Soulangy

Période d'utilisation : Du \_\_\_\_\_/\_\_\_\_\_/20..... Au \_\_\_\_\_/\_\_\_\_\_/20.....

Montant de la Location : 130 € - 330€\*

Motif de la Location : .....

L'ORGANISATEUR ATTESTE : Avoir pris connaissance du règlement d'utilisation de la salle et s'engage à le respecter. Avoir pris connaissance des consignes générales de sécurité et s'engage à veiller à leur application. Il certifie qu'une assurance garantit la responsabilité civile du demandeur en tant qu'utilisateur de l'équipement réservé et verse un acompte de la moitié du prix de la location.

**Responsabilité : L'organisateur reconnaît avoir été informé que le présent contrat ne peut être cédé à un tiers et que la sous-location est interdite.**

Une caution sous forme de chèque, libellé à l'ordre du Trésor Public sera déposée en garantie des dommages éventuels au moment de la remise des clés.

- Copie d'attestation d'assurance responsabilité locative (Location de salle de Soulangy aux dates indiquées ci-dessus)
- Acompte par chèque (Banque + n°) : \_\_\_\_\_ à l'ordre du Trésor Public.  
Montant de l'acompte : 65 € - 165 €\*
- Règlement d'utilisation de la salle signé

\*rayer la mention inutile

Fait à Soulangy, le \_\_\_\_\_ Signature :

**La location ne sera confirmée qu'à la remise des documents demandés et au versement de l'acompte.**

Partie réservée à la commune de Soulangy

DÉCISION : ACCORD  REFUS

Observations .....

Fait à SOULANGY, le ..... Le Maire, Dominique ABEGG :